



Déclaration liminaire au CDEN du 23 juin

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN nous donne l'occasion d'un retour sur cette année, riche en contestations diverses, tant au niveau national que local. Le nombre et l'ampleur de ces actions : rassemblements, manifestations, demandes d'audiences montrent à quel point les situations nationales et locales sont de plus en plus insupportables. Nos conditions de travail et de salaire ne s'améliorent pas et bien au contraire, se dégradent et ce n'est pas le recul de l'âge de départ à la retraite qui va améliorer les choses.

L'Unsa s'est battue avec les autres organisations syndicales contre la réforme des retraites. Nous continuons de marteler que d'autres sources de financements sont possibles et que la solution n'est pas de faire travailler plus longtemps les actifs. Nous continuerons de lutter pour améliorer les conditions de travail de nos collègues, comme nous l'avons fait Monsieur le DASEN, en vous demandant des audiences pour nos personnels : RASED, professeurs ou AESH par exemple.

Même si le SE-UNSA ne s'est pas associé au rassemblement pour les AESH et AED, il a bien fait savoir et continuera de le faire à tous les niveaux, que le système des PIAL n'est pas à la hauteur des espérances en matière d'amélioration des conditions de travail de ces personnels et de la prise en charge des élèves en situation de handicap. C'est pour cette raison que les membres de la formation spécialisée ont décidé d'une action, en rencontrant différents acteurs des PIALS de l'Yonne.

Les conclusions démontrant que ce système comporte de nombreuses et importantes failles et dysfonctionnements ont été présentées lors de la formation spécialisée du 16 juin.

Du 19 au 23 juin, s'est déroulée la semaine QVCT : axée cette année sur « transition et travail ».

Selon l'enquête Baromètre de la qualité de vie au travail, réalisée par l'agence nationale des conditions de travail, seulement 40% des salariés déclarent être satisfaits de leur qualité de vie au travail. Ce chiffre est encore plus mauvais, si on prend appui sur le baromètre UNSA EDUCATION avec 90% des personnels interrogés qui déclarent que leurs conditions de travail se sont dégradées dans la dernière année. Alors, avec ces rassemblements, ces audiences, la dénonciation du pacte, de la réforme des retraites, c'est une manière pour l'Unsa Education d'alerter et de maintenir la pression afin que la dégradation de nos conditions de travail ne passe pas à la trappe des sujets de l'actualité.

Plus précisément : ce fonctionnement des PIAL reste obscur pour l'ensemble des personnels, qui ne savent pas toujours quelles sont les missions de chacun, que ce soit le référent AESH, le coordinateur, « la tête de PIAL ». Ce qui nous semble le plus préjudiciable, c'est la mutualisation des heures des AESH, qui se retrouvent dans un délai très court à changer d'établissement, à suivre d'autres enfants.

Il n'est pas normal qu'un élève qui a une notification MDPH à hauteur de 12 heures par exemple ne bénéficie pas de toutes ces heures d'aide car l'AESH qui le suit s'occupe aussi d'un autre élève qui a des besoins. Et nous n'avons toujours pas obtenu le relevé du nombre d'élèves de l'Yonne dont l'accompagnement est réduit. L'intégration et la scolarisation des élèves en situation de handicap doit se faire dans le respect des heures notifiées, dans le respect aussi de l'enseignant.e, des autres élèves qui ont aussi de plus en plus de besoins particuliers et des engagements pris envers les familles.

Et cela doit se faire avec des personnels formés autrement que sur le tas, rémunérés décemment et en nombre suffisant. Si nous voulons recruter, il faut en faire un métier reconnu et respecté.

Les discours politiques et médiatiques sont plein de promesse mais la réalité est toute autre.

On ne peut pas travailler dans de telles conditions !

Autre point de crispation pour notre département : les RASED. Là encore, cela fait des années que nous alertons sur ces personnels. Avec le manque de psychologues scolaires, peu de départs en formation de collègues qui pourraient se spécialiser (seules formations acceptées sont pour les ulis), nous nous retrouvons avec des réseaux incomplets, et des collègues qui ne peuvent plus assumer leurs missions correctement. Le rôle du psychologue se résume de plus en plus aux bilans d'orientation en urgence alors que des bilans sont nécessaires bien en amont pour ouvrir les portes des prises en charge nécessaires, rééducations diverses pour restaurer l'élève dans ses apprentissages. C'est pour cette raison qu'en intersyndicale, un rassemblement et une demande d'audience ont été organisés mercredi 14 juin. Nous espérons que la situation va enfin s'améliorer, avec l'octroi de moyens humains et financiers.

Il est important que nous abordions aussi aujourd'hui avec vous, Monsieur le Préfet, le projet de fusion des lycées Fourrier et Saint Germain en 2026. Après un rassemblement et une audience intersyndicale avec la Région, nous espérons avoir fait entendre que là encore, pour des raisons purement économiques, ce projet n'est pas entendable. Transférer 200 élèves dans un lycée vétuste qui en comporte déjà 1200 pour réaliser des économies ne peut pas être validé pour l'Unsa. Ce projet dégradera les conditions de travail une nouvelle fois de nombreux élèves icaunais mais aussi de tout le personnel rattaché à cet établissement. Nous avons rencontré le maire d'Auxerre qui a déclaré que cette décision n'était pas de son fait mais de la région. Il s'agit encore d'économies et de récupérer le lycée Saint Germain pour en faire un site touristique, on déplace des élèves, du personnel, sans même étudier la faisabilité de ce projet et les conséquences d'une telle fusion !

Nous sommes malheureusement que trop habitués dans notre département, pour rappel : la fermeture du collège Bienvenu Martin, d'un site du collège de Puisaye, et maintenant cette fusion. Pour le 1^{er} degré : la fusion et la fermeture de certaines écoles d'Avallon, faites sans concertation préalable avec les familles et les enseignants ! Le regroupement de la maternelle Saint Siméon et de l'élémentaire sur un même site (aucune prise en compte des déplacements, croisements, nombre d'élèves en récréation, classes d'âges différentes ...). L'important est de faire des économies ! L'éducation n'est pas une priorité budgétaire, et ce depuis trop longtemps.

Alors ne laissons pas cette fusion se faire, nous vous le demandons Monsieur le Préfet mais aussi Mesdames et Messieurs les élus !

Par ailleurs, L'Unsa vous interroge aujourd'hui Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Préfet à propos de l'enseignement privé sous contrat. Le 1^{er} juin 2023, la Cour des comptes a publié un rapport à ce sujet. Pour le SE-Unsa, ce rapport est alarmant quant aux manquements de l'Etat, puisque le financement de ce type d'enseignement est à plus de 77% issu d'argent public et que, par ailleurs, nul ne contrôle son utilisation ni le bénéfice supposé de cette dépense.

Nous demandons une présentation en instance des documents permettant de lever les interrogations légitimes que nous avons au sujet des moyens alloués à l'Enseignement privé sous contrat.

Nous attendons aujourd'hui une réponse, suite au courrier que nous vous avons envoyé.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher des directions régionales et départementales des finances publiques afin de programmer et réaliser les contrôles réglementaires de ces établissements.

Que dire encore du pacte proposé par notre ministre. L'Unsa est totalement opposée à ce moyen déguisé : « d'augmenter le salaire des enseignants » ou plutôt de ne pas les augmenter du tout. Suppression de la technologie en 6^{ème}, proposition d'intervention des professeurs du 1^{er} degré pour de l'aide dans les collèges en mathématiques et en français, soutien aux élèves en difficultés. Tout cela relève de missions, pour lesquelles des enseignants ont pu postuler.

Sachant que les professeurs des écoles ne sont pas rémunérés pour les heures d'aide données en dehors des heures de classe. Non plus pour surveiller 1h20 par semaine des élèves sur un temps d'accueil en outre des 24 heures de classe et non plus pour déménager quand il y a des fusions ou des changements de locaux sur leurs congés ... la liste est longue.

Et après, comment cela va-t-il s'organiser si toutefois des volontaires se proposent ?

On annonce 1,5% d'augmentation du point d'indice dans la fonction publique au 1^{er} juillet, c'est bien dérisoire compte tenu de l'inflation. En outre, le SE UNSA est opposé au projet de décret relatif au remplacement de courte durée des personnels enseignants par des AED, sous forme de « séquences numériques ». Les chefs d'établissements pourront également faire appel prioritairement aux enseignants engagés dans le pacte pour ces remplacements. Ce dispositif risque d'avoir un effet délétère sur les emplois du temps des enseignants en favorisant des signataires, ou en multipliant des emplois du temps à trous pour inciter les enseignants à signer le pacte. Pour l'Unsa, il faut réabonder en DHG les établissements qui en ont besoin et non pas compter sur ces enseignants volontaires pour combler les manques.

Pour cette fin d'année et celle qui se prépare, certains établissements ne sont pas sereins. L'UNSA s'étonne d'ailleurs de ne pas avoir de document à cette instance sur les ajustements de juin pour les dotations des collèges. La DHG ne permet pas toujours d'enseigner dans de bonnes conditions, comme dans le collège de Vermenton qui a besoin d'heures postes supplémentaires pour ses classes de 4^{ème} et 3^{ème}. L'inquiétude est la plus grande pour les 4^{ème}, avec des effectifs qui seront de 29 en moyenne. Après les audiences, mobilisations, vote contre la DHG en CA, il semblerait que 10 heures postes aient été redonnées à ce collège. Cela reste insuffisant et va une nouvelle fois, comme dans de nombreux établissements icaunais obliger les collègues à faire des choix contraints : rassembler assez d'heures pour une division supplémentaire au détriment de nombreux projets qui font toute la richesse de ces établissements, la cohésion entre les élèves, l'implication et la réussite des jeunes.

D'autres collèges comme celui de Charny apprennent que leur DHG est abaissée, au vu de leurs effectifs. Comment les collègues peuvent-ils se projeter pour la rentrée en apprenant il y a seulement quelques jours cette dotation en baisse ? Ce n'est pas ainsi que nous concevons la répartition des moyens. On ne donne pas plus à certains pour en retirer à d'autres! Des choix budgétaires sont faits, comme la mise en place à marche forcée du SNU, alors que tous les points abordés lors de ce SNU le sont déjà à l'intérieur des établissements. L'Unsa est contre cette mise en place.

D'autres établissements demandent depuis plusieurs années des personnels supplémentaires, notamment des AED comme pour le collège de St Valérien. De plus, le nombre de CPE dans nos

collèges se pose avec un seul CPE pour 600 élèves, par exemple pour ce même collège, ce qui est plus qu'insuffisant. Ces personnels sont indispensables et souvent en nombre insuffisants.

L'Unsa continuera de se battre aux côtés des collègues afin de pouvoir permettre aux élèves d'être accueillis dans les meilleurs conditions et à tous les personnels de travailler dans les meilleures conditions de travail possibles.

Pour l'Unsa Education

Clémence Hazart et Solange Silvan